

pos de H. Barral
des 93

ENQUETE SUR LES PERTES DE BETAIL DANS LE NORD DE LA HAUTE VOLTA

=====

par H. BARRAL, Henri

L'enquête sur les pertes de bétail menée en 1974 dans le cadre de l'Action Urgente DGRST, dans le Nord de la Haute-Volta, avait pour objet de cerner d'aussi près que possible, les pertes effectivement subies par une population connue d'éleveurs dont le cheptel avait été dénombré environ une année avant la sécheresse de 1972/1973, mais plus encore, d'analyser les causes directes des pertes enregistrées, compte tenu des différences importantes très vite apparues selon les points d'eau enquêtés et selon les groupes humains considérés.

Le problème en effet qui se posait était celui de la réponse spontanée des éleveurs du Sahel voltaïque, confrontés au phénomène de la sécheresse catastrophique de 1972 en abordant les points suivants :

- amplitude de la transhumance exceptionnelle (s'apparentant à un exode) pendant la saison sèche 1972-1973.
- durée de cette transhumance (saison de départ et saison de retour).
- mode d'exploitation des parcours dans les zones refuges où les éleveurs du Sahel et leur bétail cherchaient à survivre.

Il s'agissait donc d'établir dans quelle mesure ces différents facteurs avaient induit des pertes de bétail plus ou moins lourdes selon les différences de comportement des éleveurs.

La zone d'étude a été la partie Nord-Ouest du Cercle de l'Oudalan, Circonscription Administrative la plus au Nord de Haute-Volta, d'une superficie d'environ 10.000 km², comprise entre le 14^e et le 15^e parallèles et dont la population en majorité nomade est d'environ 60.000 personnes.

L'enquête a porté, au cours de la saison sèche 1973-1974, sur la population et le cheptel des points d'eau suivants :

Mares de Fadar Fadar, Eraf n'Aman, In Amaoual, puits de Gandéfabou-Foulbê, Gandéfabou-Kel Ewel, Saba Kolangal, Tin Ghassan, In Guitane, mares de Dibissi, Gargassa et Tin Adjar, soit 11 points d'eau pèrennes ou sub pèrennes, dans une région où la pluviométrie annuelle moyenne est de l'ordre de 350 à 400 mm, mais où l'on a enregistré moins de 200 mm en 1972.

D'autre part la toponymie, successivement Tamachek (Fadar Fadar, Eraf n'Aman, In Amaoual, In Guitane, Tin Adjar) et Peul (Gandéfabou, Saba Kolangal, Gargassa etc...) est révélatrice du caractère composite de la population de cette zone, dont la répartition par catégories socio-ethniques est approximativement la suivante :

Mares de Fadar Fadar et d'Eraf n'Aman

Touareg	: 300
Bella	: 1200
Peul nomades	: 650

In Amaoual

Touareg	: 75
---------	------

Gandéfabou Foulbê

Peul	: 200
------	-------

Gandéfabou Kel Ewel

Touareg	: 340
---------	-------

Saba Kolangal et Tin Ghassan

Bella	: 125
Peul	: 110

In Guftane

Peul	: 300
Touareg	: 85
Bella	: 40

Dibissi

Bella	: 260
Peul	: 25

Gargassa

Peul	: 144
Bella	: 112
Maures	: 20

Tin Adjiar

Bella	: 600
Touareg	: 160

Population totale étudiée : 4 750 personnes

Cette population en totalité nomade, détenait, début 1972 un cheptel bovin pouvant être évalué à 22.700 têtes, soit près de 5 bovins par individu, ce qui représentait un troupeau familial moyen de l'ordre de 20 têtes, comportant en moyenne 4 à 5 vaches laitières lesquelles pouvaient théoriquement assurer la subsistance d'une famille pendant la période de nomadisation qui s'étend en gros du mois d'Abût au mois de Mars dans cette région.

Or, à l'heure actuelle, le cheptel bovin de la population considérée ne s'élève plus qu'à 13 200 têtes; le taux global d'animaux disparus à la suite de la sécheresse 1972-1973 est donc de 43 %.

Cependant les pertes apparaissent très inégalement réparties et varient considérablement d'un point d'eau à un autre comme il ressort du tableau ci-joint.

Il importe par ailleurs de souligner que la disparition de ces animaux, morts pour la plupart de malnutrition, ou des suites de . . . misère physiologique (qui constituait un facteur favorisant pour les épizooties, notamment le charbon symptomatique), ne s'est pas produite autour des points d'eau faisant l'objet de cette enquête.

La majorité de la population de la zone d'étude en effet, a effectué une nomadisation de caractère tout à fait exceptionnel vers le sud, au cours de la saison sèche 1972-1973. Ainsi que nous l'avons indiqué au début de ce rapport, chassée de l'Oudalan par l'absence de pâturage, c'est au cours de cette transhumance et du séjour dans la zone soudanienne que la quasi totalité des pertes a été enregistrée.

L'enquête a donc touché la population après son retour sur ses points d'eau de départ.

Un certain nombre de conclusions peuvent déjà être dégagées qui vont quelquefois à l'encontre d'idées préconçues relatives au comportement des éleveurs sahéliens dans cette conjoncture :

1°) On constate la répugnance certaine des éleveurs du Sahel à pénétrer dans la zone soudanienne pour des raisons à la fois logistiques (éloignement de leur région d'origine), écologiques (ce point sera examiné un peu plus loin), et psychologiques (relations parfois difficiles avec les populations sédentaires, morcellement de l'espace par les champs et les jachères ressenti comme un faisceau de contraintes malgré l'usage de la vaine pâture en saison sèche, etc...)

Points d'eau étudiés	: Cheptel bovin : antérieure à la : sécheresse 1971-1972	: Cheptel bovin : postérieur à la : sécheresse 1973-1974	: % : d'animaux : disparus
Fadar Fadar Eraf	: 9 000	: 5 000	: - 48 %
In Amaoual	: 500	: 300	: - 48 %
Gandéfabou-Foulbé	: 2 800	: 1 400	: - 50 %
Gandéfabou-Kel Ewel	: 3 200	: 2 250	: - 30 %
Saba Kolangal	: -	: -	: -
Tin Ghassan	: -	: -	: -
In Guitane	: 3 000	: 3 500	: + 17 % ?
Dibissi	: 168	: 88	: - 48 %
Gargassa	: 1 500	: 350	: - 76,7 %
Tin Adjar	: 2 500	: 300	: - 88 %
Total	: 22 700	: 13 200	: 43 %

**TABLEAU DES PERTES DE BETAIL CONSECUTIVES
A LA SECHERESSE (OUDALAN - HAUTE-VCLIA).**

Cette répugnance est attestée par le fait que les éleveurs du Cercle de l'Oudalan ne se sont généralement pas aventurés à plus de 100 km au Sud de leur point de départ (régions de Boukouma, Djika, Pélouté dans le sud de la subdivision d'Aribinda et le nord du Cercle de Barsalogho, entre le 13^e et le 14^e parallèle et sous 650 à 700 mm de pluviométrie moyenne annuelle). En outre, la totalité de la population de la zone d'étude a regagné celle-ci, dès le début de la saison des pluies 1973.

Ce fait mérite d'être souligné car 2 opinions contraires sont fréquemment avancées :

a) Au cours de leur exode les populations du Sahel auraient pénétré loin à l'intérieur de la zone soudanienne "jusqu'au Nord-Dahomey et la Côte d'Ivoire" !

Il y a là en réalité une confusion entre la transhumance exceptionnelle de la saison sèche 1972/1973 et le lent et déjà ancien mouvement de glissement vers le Sud de certains groupements Peul, d'origine plus souvent nord-soudanienne que véritablement sahélienne (Peuls de Nouna et de Barani vers la Côte d'Ivoire, Peuls du Sud du Cercle de Djibo vers Fada N'Gourma, Diapaga et le Nord Dahomey) qui n'est pas lié au phénomène de la sécheresse.

b) L'angoissant problème de la survie des populations du Sahel, dans une hypothèse catastrophiste "d'avancée du désert", pourrait être résolu par leur transfert et leur installation en zone soudanienne, (ce qui reviendrait à faire précéder le désert climatique par un désert humain en vidant le Sahel de sa population!). Cette politique serait de surcroît conforme aux vœux des populations de la zone sahélienne dont on ne saurait concevoir comment elles pourraient souhaiter continuer à vivre dans un environnement aussi hostile.

Le retour de la totalité des éleveurs du Sahel dans leur région d'origine dès le début de l'hivernage 1973 démontre l'inconsistance de cette opinion. Quelques unes des appréciations portées par les intéressés sur la zone soudanienne méritent d'ailleurs d'être

relevées : "L'air et la terre de ces régions ne nous conviennent pas ; la peau de nos femmes y devient terne", "nous sommes partis vers le Sud avec nos animaux et nous en sommes revenus avec nos bâtons de bergers pour toute richesse". etc...

2) Les zébus sahéliens rencontrent de très graves difficultés d'adaptation aux pâturages de la zone nord-soudanienne.

(Cf. les conclusions du document intitulé "Mobilité et cloisonnement chez les éleveurs du Nord de la Haute-Volta = les zones dites d'endodromie pastorale", communication pour le Séminaire International sur le Pastoralisme d'Alger - 22-28 Avril 1974). Il apparaît que le zébu sahélien ne sait pas reconnaître en zone soudanienne, les graminées appétibles et que c'est en cela qu'a résidé le principal facteur de mortalité.

Dans ces conditions il est extrêmement hasardeux d'envisager comme on le fait à l'heure actuelle, l'aménagement de "zones de délestage" en encourageant des transhumances prolongées voire même une stabulation permanente du cheptel sahélien dans les régions plus méridionales.

Outre la répugnance des éleveurs déjà évoquée, il paraît certain que le zébu sahélien adulte, habitué à consommer un fourrage sec composé de graminées peu ligneuses, ne parvient pas à assimiler les herbes dures de la savane soudanienne et refuse le pâturage de bas-fonds humides normalement exploités dans ces régions en saison sèche.

Notons enfin que dans les régions où les éleveurs du Sahel voltaïque ont cherché refuge pendant la sécheresse 1972-1973, le problème de la trypanosomose bovine ne se pose pas, celles-ci étant indemmes de glossines.

3) La saison de départ pour le sud et de retour vers le Nord au cours de la sécheresse 1972-1973 a eu une incidence importante sur les taux de pertes subies par les éleveurs.

En règle générale, ce sont les points d'eau d'où la popu-

lation et le cheptel sont partis pour le Sud dès la saison froide 1972 (à partir de la mi-novembre), et sont retournés dans le Sahel dès les premières pluies, (fin Juin, début Juillet 1973) où l'on enregistre les pertes les plus faibles.

Cela s'explique par le fait que les animaux ont été moins éprouvés par la marche vers le sud en saison fraîche et à un moment où ils étaient encore en assez bonne condition physique, qu'ils ont pu consommer au début de leur séjour en zone soudanienne un pâturage encore relativement frais, et que revenus dans le Sahel au début de l'hivernage, ils y ont trouvé, à défaut d'herbe, du pâturage arbustif frais, la pousse des feuilles précédant de plusieurs semaines celle de l'herbe.

En outre, ils ont ainsi échappé plus tôt aux invasions de tiques et taons propres à la zone soudanienne en début de saison des pluies, et aux épizooties qui s'y sont déclarées à cette époque.

En revanche, et pour les raisons inverses, les points d'eau du Sahel que les troupeaux n'ont quittés que tard dans la saison sèche, c'est à dire vers Mars ou Avril 1973, pour ne regagner le Sahel qu'au milieu de l'hivernage 1973, sont ceux où l'on enregistre les pertes les plus élevées.

Deux exemples sont significatifs : le point d'eau de Gandéfabou Kel Ewel où les pertes sont de 30 % et celui de Tin Aïdjiar où elles atteignent 88 %.

Dans le premier cas sur 23 chefs de familles interrogés, tous ont déclaré s'être rendus dans le Sud dès la saison fraîche et avoir regagné Gandéfabou-Kel Ewel au commencement de l'hivernage 1973.

Dans le second au contraire, sur 36 chefs de familles interrogés, 7 seulement sont partis pour le Sud dès la saison fraîche qui a succédé à l'hivernage 1972. Les 29 autres ont attendu le milieu de la saison sèche (Mars-Avril 1973) s'efforçant d'entretenir leur bétail le plus longtemps possible aux environs de la mare de Tin Aïdjiar où le pâturage était misérable.

Ils ne sont revenus ensuite dans le Sahel qu'au milieu de la saison des pluies, ayant perdu la quasi totalité de leurs animaux.

Un cas cependant mérite d'être souligné ici, c'est celui du point d'eau d'In Guitane, qui est le seul où les pertes aient été pratiquement nulles et où l'on enregistre même une augmentation apparente par rapport aux effectifs bovins de 1971-1972.

Il se trouve que les environs de ce point d'eau situé par 14°40 de latitude Nord (à la même latitude que celui de Tin Aïdjiar où l'on enregistre 88 % de pertes) ont été l'un des rares points du Sahel à bénéficier de quelques pluies heureusement réparties en 1972, ayant permis la pousse d'un maigre pâturage à quelques kilomètres au Nord-Ouest, et demeurés miraculeusement ignorés des autres fractions d'éleveurs de la région, en sorte que les Peul nomades et les quelques Touareg fréquentant ce point d'eau, ont pu y entretenir leur cheptel bovin pendant toute la saison sèche 1972-1973 sans être contraints à l'exode vers le Sud.

Il est particulièrement significatif qu'un maigre pâturage sahélien ait été en l'occurrence infiniment plus bénéfique au bétail que la relative abondance du pâturage soudanien plus au sud.

Quant à l'augmentation apparente du cheptel de ce point d'eau, elle est due probablement au fait qu'un certain nombre d'animaux ont été confiés à la garde des Peul d'In Guitane par d'autres groupes d'éleveurs n'en possédant plus une quantité suffisante pour constituer des troupeaux.

4°) L'efficacité du gardiennage a été un facteur déterminant de limitation des pertes

En effet ainsi que nous l'avons déjà souligné, les zébus du Sahel ne parvenant pas à se nourrir convenablement sur les pâturages secs de la zone soudanienne à graminées peu appétibles (*andropogon pseudapricus*, *loudetia togoensis*), et n'étant pas habitués aux pâturages de bas-fonds de ces zones, pourtant relativement riches,

(comportant notamment andropogon gayanus), il était nécessaire de les y amener et de les y maintenir de force, ce à quoi s'employaient les bergers Peul.

En revanche, les populations "Kel Tamachek" (Touareg et Bella) ayant coutume d'emmener les animaux la première fois sur un pâturage, pour le leur "montrer", et de les laisser ensuite pâturer seuls, sans berger, ce qui est de peu de conséquences dans la zone sahélienne à laquelle ces animaux sont parfaitement adaptés, ne crurent pas devoir changer leur façon de faire, et laissèrent leurs animaux désemparés dans un milieu dont ils étaient incapables de tirer parti. De plus, de nombreux animaux laissés ainsi sans surveillance, poussés par leur instinct, s'en retournèrent vers le Nord et furent perdus, ou moururent d'épuisement en cours de route.

Les difficultés d'adaptation des éleveurs Kel Tamachek transportés dans un milieu étranger apparaissent par conséquent beaucoup plus grandes que celles des éleveurs Peul du Sahel, et les taux de pertes enregistrés par les uns et par les autres diffèrent considérablement. C'est ainsi qu'aux mares de Fadar et d'Eraf n'Aman, nous avons dénombré pour 156 chefs de familles Peul nomades, 3065 bovins soit une moyenne de 19,6 par chef de famille contre 30 avant la sécheresse, et calculé un taux de pertes de 34,5 % pour les Peul nomades.

Pour 409 chefs de familles Touareg et Bella en revanche, nous avons dénombré 1 402 bovins soit une moyenne de 3,45 par chef de famille contre 11 avant la sécheresse, et calculé un taux de pertes de 68 %. (Rappelons que le taux global de pertes pour ces 2 mares est de 48 %).

D'une façon générale, et à l'exception de la tribu des Kel Ewel fréquentant le point d'eau de Gandéfabou-kel Ewel et qui sont des Touareg vivant depuis fort longtemps en symbiose avec les Peul - ce sont aussi les Touareg et les Bella qui ont attendu le coeur de la saison sèche pour se mettre en route vers le sud avec leurs animaux, et ont ainsi cumulé les causes de pertes de bétail.

5°) La commercialisation accrue des animaux avant que ne s'installe l'état de misère physiologique n'a généralement pas été perçue comme une nécessité.

Il était évident en effet, dès le mois d'Octobre 1972, en raison de l'absence de pâturage dans les régions situées au Nord du 14^e parallèle, que la mortalité du bétail en fin de saison sèche allait prendre des proportions catastrophiques. Une "réponse" des éleveurs du Sahel aurait pu être d'accroître considérablement leurs ventes d'animaux manifestement condamnés à disparaître à court terme.

En fait, notre enquête ne nous a rien révélé de tel. Encore qu'il s'agisse là d'un sujet que les éleveurs se montrent toujours réticents à aborder, nous avons néanmoins, dans nos questionnaires inclus la question suivante :

"Nombre d'animaux vendus en début de saison sèche et à quels prix?"

Les réponses que nous avons obtenues portent sur un échantillon de bovins, antérieur à la sécheresse, de 6 600 têtes.

Sur ces 6 600 animaux, dont il ne subsiste plus aujourd'hui qu'environ la moitié, soit 3 400 têtes, seuls 427 auraient été vendus au début de la saison sèche 1972-1973, soit 6,4 % de ventes seulement, alors que l'on considère généralement que le taux moyen de commercialisation du bétail dans cette région est d'environ 12 %.

Il est évident que nous ne faisons pas entrer ici dans la catégorie, des "ventes d'animaux", celles d'animaux en état de misère physiologique, vendus parfois à des bouchers de brousse ou à des villageois au prix de 500 Frs CFA !

D'autre part, dans ce domaine, il ne nous a pas été possible de recouper nos informations et il se peut que ce taux ait été plus élevé en réalité. Toutefois, il est certain que les nomades sont généralement incapables de gérer des sommes importantes et que la notion d'épargne de l'argent est tout à fait étrangère à leur

psychologie.

Habituellement, le produit de la vente d'un boeuf d'exportation par exemple est immédiatement reconverti en génisses et en biens de consommation divers (tissus etc...)

L'impossibilité de ré-investir en animaux, précisément en raison de l'imminence du désastre, a donc, semble t-il, paradoxalement freiné les ventes, du moins chez la population étudiée ; enfin l'espoir subsistait de trouver du bon pâturage dans le Sud, et aucun éleveur du Sahel n'imaginait en ce début de saison sèche 1972-1973 que les pertes atteindraient un tel niveau.

Et ceci nous amène à aborder la dernière des conclusions provisoires que nous tirions de cette enquête.

6°) Le manque d'informations des éleveurs du Sahel sur les régions où ils ont effectué leur transhumance exceptionnelle, a constitué un facteur aggravant.

L'immense majorité des éleveurs de l'Oudalan se rendant en effet pour la première fois dans les régions situées au Sud du 14^e parallèle, s'en allaient au hasard de point d'eau en point d'eau, ou se déplaçaient sur de simples rumeurs, toujours en quête de pâturages. Des concentrations d'animaux énormes ont été observées dans des zones n'ayant qu'une médiocre vocation pastorale comme la région du Sud d'Aribinda, tandis que la province du Yagha, au Sud-Est de Dori qui présentait un potentiel fourrager manifestement supérieur, n'a été que relativement peu mise à contribution, bien que les distances à parcourir soient du même ordre pour se rendre dans l'une ou dans l'autre.

Conclusion

Pour prendre sa pleine signification, cette enquête doit être étendue aux zones limitrophes de celle qui fait l'objet de ce rapport ; d'une part à la zone dite "Amont de la mare d'Oursi" (à

laquelle appartient seulement le point d'eau de Tin Aïdjar), d'autre part à une zone située plus au nord sur le territoire du Mali (régions d'In Tillit, Tin Téhégrin et Gossi).

En effet, la zone que nous venons d'étudier apparaît comme une zone de relatif équilibre écologique qui s'explique par le maintien des transhumances traditionnelles. La zone "Amont de la mare d'Oursi" en revanche a été considérablement dégradée par le surpâturage et une mauvaise gestion des parcours, exploités par des éleveurs témoignant d'une quasi sédentarité dans le nomadisme. Il nous paraît souhaitable d'y évaluer également les pertes de bétail qui sont vraisemblablement beaucoup plus lourdes que dans la zone en question dans le présent document, la finalité de la démarche étant toujours de déterminer l'incidence du genre de vie de la population sur les pertes de bétail en année de sécheresse exceptionnelle.

En revanche, la zone située sur le territoire du Mali apparaît très semblable à celle que nous venons d'étudier (maintien des transhumances traditionnelles, population en majorité Kel Tamachek etc...), mais le facteur de différenciation avec les deux zones précédentes est la disparition de la culture du petit mil coïncidant approximativement avec l'isohyète des 300 mm, et qui induit des comportements différents chez les éleveurs (nomadisation d'hivernage plus précoce, caractère impératif des ventes de bétail pour se procurer des céréales etc...)

Or, il semble que malgré leur mobilité et leur sens du négoce plus développé, ces populations aient subi des pertes de bétail encore plus lourdes que celles de l'Oudalan, bien qu'elles aient cherché refuge dans les mêmes zones.

C'est un point que nous nous proposons également d'élucider, de façon à pouvoir déboucher sur des recommandations pratiques en matière d'encadrement des éleveurs du Sahel en cas de sécheresse exceptionnelle.

The following information is provided for the purpose of illustrating the format of the document. The content is intentionally blurred and does not represent any specific data or information.

Section 1: Introduction

Section 2: Methodology

Section 3: Results

Section 4: Discussion

Section 5: Conclusion

Section 6: References

Section 7: Appendix

Section 8: Glossary

Section 9: Acknowledgments

Section 10: Contact Information

PUBLICATIONS DE M. H. BARRAL
RELATIVES AUX PROBLEMES PASTORAUX
EN ZONE SAHELIENNE.

PUBLICATIONS UTILISEES OU CITEES.

- BARRAL H. - 1967 - Les populations d'éleveurs et les problèmes pastoraux dans le Nord-Est de la Haute-Volta.
ORSTOM- Paris - Cahiers Sciences Humaines
Vol. IV n° 1 pp. 3-30
- BARRAL H. - 1970 - Etude socio-géographique pour un programme d'aménagement pastoral dans le Nord-Ouest de l'OU DALAN -
ORSTOM-Ouagadougou - 92 p. multigr.
- BARRAL H. - 1970 - Utilisation de l'espace et peuplement autour de la mare de BANGAO in Etudes Rurales n° 37 pp. 65 - 84.
- BARRAL H. - 1973 - Les zones d'endodromie pastorale au Sahel Voltaïque
33 p. 3 cartes h.t. ; in programme d'hydraulique au Sahel Voltaïque SCET/International - ORSTOM-BRCM
- BARRAL H. - 1974 - Mobilité et cloisonnement chez les éleveurs du Nord de la Haute-Volta ; les zones dites d'endodromie pastorale - Communication au Séminaire International sur le Pastoralisme d'Alger - 22-28 avril 1974 -
17 pages - 2 cartes multigr.

ETUDE DU MILIEU RURAL
ET DE LA DYNAMIQUE DU DEVELOPPEMENT.

I - Mise au point sur la sécheresse et les problèmes humains en
Afrique Sahélienne.

par E. BERNUS

II - La sécheresse dans l'extrême Nord du Cameroun.

par J. BOULET

III - Enquêtes sur les pertes de bétail dans le Nord de la Haute-Volta.

par H. BARRAL

19 FEV. 1996

URSTOM Fonds Documentaire

N° : 43363 ex 1

Cote : B